



APPEL DES MAIRES

POUR LA RECONNAISSANCE DU CRIME D'ÉTAT DU 17 OCTOBRE 1961

Il y a 65 ans, dans la nuit du 17 octobre 1961, des milliers d'Algériennes et d'Algériens manifestaient pacifiquement à Paris et en région parisienne contre le couvre-feu discriminatoire qui leur était imposé.

Ils furent victimes d'une répression d'une violence extrême menée par la police française sous l'autorité du Préfet de police, Maurice Papon. Des milliers de personnes furent arrêtées, brutalisées et internées. Selon les estimations des historien.ne.s tel que Jean-Luc Einaudi près de 300 algérien.ne.s furent tués. Nombreux.se.s furent jetés dans la Seine.

Pendant des décennies, cette répression fut tue, minimisée et occultée par les autorités.

Il aura fallu le travail inlassable des historien.ne.s, des associations, des familles de victimes, des témoins et de toutes celles et ceux qui ont refusé que cette page de notre histoire soit effacée pour que la vérité puisse progressivement s'imposer.

En 2012, le Président de la République, François Hollande, reconnaissait la réalité de la répression sanglante du 17 octobre 1961. En 2021, à l'occasion du 60ème anniversaire, Emmanuel Macron reconnaissait à son tour les faits et déclarait que les crimes commis cette nuit-là sous l'autorité de Maurice Papon étaient "inexcusables pour la République".

Ces reconnaissances ont constitué des étapes importantes mais insuffisantes.

Elles ne peuvent être le point final.

Car aujourd'hui encore, le 17 octobre 1961 ne figure pas parmi les journées nationales et cérémonies officielles de la République. En mars 2024, l'Assemblée nationale a pourtant adopté une résolution demandant son inscription.

Aujourd'hui, à l'occasion du 65ème anniversaire du 17 octobre 1961, nous, Maires de communes de France, appelons solennellement l'État à aller jusqu'au bout du chemin engagé.

Nous demandons :

- la reconnaissance pleine et entière du massacre du 17 octobre 1961 comme un crime d'État, au regard de la responsabilité des autorités publiques dans l'organisation et la conduite de cette répression ;
- l'inscription du 17 octobre au calendrier officiel des journées nationales et cérémonies officielles, afin que la République rende chaque année hommage aux victimes de cette répression ;
- la poursuite de l'ouverture et de l'accès aux archives relatives au 17 octobre 1961 et, plus largement, à la guerre d'Algérie, afin que les chercheur.euse.s, les familles et les citoyen.ne.s puissent continuer à établir et transmettre les faits ;
- la création et le soutien de lieux de mémoire et d'actions de transmission, notamment auprès des jeunes générations, pour que l'histoire du 17 octobre 1961 soit pleinement enseignée et connue ;
- la reconnaissance et l'accompagnement des victimes, des survivant.e.s et de leurs familles, dont la parole et la mémoire ont trop longtemps été ignorées.

Reconnaître le 17 octobre 1961, ce n'est pas raviver les blessures du passé.

C'est regarder notre histoire en face.

C'est rendre justice à celles et ceux qui ont été victimes de cette répression.

C'est reconnaître la parole des familles et de toutes celles et ceux qui, depuis des décennies, se battent pour que la vérité soit connue.

C'est aussi transmettre aux générations futures une histoire débarrassée des silences et des occultations.

La République ne peut demander aux générations qui viennent de construire un avenir commun sans leur donner les moyens de connaître toute son leur histoire.

65 ans après, il est temps que le 17 octobre 1961 trouve pleinement sa place dans notre mémoire collective et nationale. Pour la vérité, la mémoire et la justice, nous appelons tou.te.s les Maires de France à se joindre à cet appel.

CONTACT

Jean-Laurent Turbet

Directeur de cabinet

06 28 47 63 42

jean-laurent.turbet@stains.fr

Les Maires signataires

Emmanuel Grégoire

MAIRE DE PARIS (75)

Luc Carvounas

MAIRE DE ALFORTVILLE (94)

Gilles Leproust

MAIRE D'ALLONNES (72)

Sofienne Karroumi

MAIRE D'AUBERVILLIERS (93)

Édouard Denouel

MAIRE DE BAGNOLET (93)

Abdel Sadi

MAIRE DE BOBIGNY (93)

Abdellah Benouaret

MAIRE DE BONNEUIL-EN-FRANCE (95)

Denis Öztörün

MAIRE DE BONNEUIL-SUR-MARNE (94)

Aly Diouara

MAIRE DE LA COURNEUVE (93)

Hervé Chevreau

MAIRE D'EPINAY-SUR-SEINE (93)

Jean-Philippe Gautrais

MAIRE DE FONTENAY-SOUS-BOIS (94)

Patrice Leclerc

MAIRE DE GENNEVILLIERS (92)

Fatah Aggoune

MAIRE DE GENTILLY (94)

Philippe Rio

MAIRE DE GRIGNY (91)

Mohamed Gnabaly

MAIRE DE L'ÎLE-SAINT-DENIS (93)

Djamel Nedjar

MAIRE DE LIMAY (78)

Hamdi Toudma

MAIRE DE LONGLAVILLE (54)

Charlotte Blandiot-Faride

MAIRE DE MITRY-MORY (77)

Jean-Pierre Bosino

MAIRE DE MONTATAIRE (60)

Belkacem Chikh

MAIRE DE MONTMAGNY (95)

Patrice Bessac

MAIRE DE MONTREUIL (93)

Olivier Sarabeyrouse

MAIRE DE NOISY-LE-SEC (93)

Laurent Baron

MAIRE DU PRÉ-SAINT-GERVAIS (93)

François Dechy

MAIRE DE ROMAINVILLE (93)

Bally Bagayoko

MAIRE DE SAINT-DENIS (93)

Bassi Konaté

MAIRE DE SARCELLES (95)

Karim Bouamrane

MAIRE DE SAINT-OUEN (93)

Stéphane Blanchet

MAIRE DE SEVRAN (93)

Azzédine Taïbi

MAIRE DE STAINS (93)

Ali Rabeh

MAIRE DE TRAPPES (78)

Virginie De Carvalho

MAIRE DE TREMBLAY-EN-FRANCE (93)

Mélissa Youssouf

MAIRE DE VILLEPINTE (93)

Dieunor Excellent

MAIRE DE VILLETANEUSE (93)

Pierre Bell-Iloch

MAIRE DE VITRY-SUR-SEINE (94)